

Arrêté du 10 mai 2001 portant nomination au comité technique paritaire spécial de l'administration centrale du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

NOR : ATEG0100263A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n° 97-715 du 11 juin 1997 relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 1983 portant création d'un comité technique paritaire spécial ayant compétence pour connaître de toutes les questions concernant l'organisation et l'activité des services de l'administration centrale de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 1998 modifié portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial de l'administration centrale du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 18 novembre 1998 visé ci-dessus est modifié comme suit :

Sont nommées en qualité de membres suppléants représentant l'administration pour la réunion du jeudi 10 mai 2001 :

Mme Leray (Cécile), chef du bureau de la gestion des ressources humaines du ministère, en remplacement de M. Henry (Jean-Pierre),

Mme Faure (Sylvie), chef du bureau des affaires générales de la direction de l'eau, en remplacement de M. Février (Patrick),

Mme Catherine (Anita), chef du bureau de la formation, de l'action sociale et du budget de personnel, en remplacement de M Boudy (Jean-François).

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 10 mai 2001.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*
Th. Wahl